



Pour publication immédiate : 13/12/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO DÉVOILE LA PREMIÈRE PROPOSITION DE L'ÉTAT DE L'ÉTAT 2018 : RETIRER LES ARMES À FEU AUX PERSONNES COUPABLES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

New York exigera la remise obligatoire des armes à feu après toute condamnation pour violence domestique, y compris pour les délits mineurs

La violence conjugale et les menaces à l'encontre des femmes sont liées à neuf des dix fusillades de masse les plus meurtrières de l'histoire des États-Unis

Lorsqu'un partenaire violent a l'autorisation de posséder une arme à feu, le risque que l'autre partenaire soit tué est multiplié par cinq

Ceci réaffirme l'engagement de New York à mettre en œuvre des lois sur le contrôle des armes plus strictes

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a dévoilé aujourd'hui la première proposition de l'état de l'État 2018 : retirer toutes les armes à feu des personnes coupables de délits de violence conjugale. Aux vues du lien inextricable entre la violence domestique et la violence fatale par arme à feu, cette loi exigera le retrait immédiat de toutes les armes à feu suite à toute condamnation pour délit de violence domestique, y compris les délits mineurs, et ajoutera des mesures pour maintenir les armes à feu hors des mains de ceux qui commettent des violences domestiques, afin de prévenir la survenance de drames supplémentaires.

« Cette année restera dans les esprits comme le moment de rendre des comptes, l'année au cours de laquelle la tragédie des fusillades de masse et le harcèlement institutionnel et culturel des femmes sont devenus impossible à ignorer », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « En nous appuyant sur le Programme pour l'égalité des femmes (Women's Equality Agenda), nous continuons notre mission en faveur des valeurs progressives et des droits des femmes grâce à cette législation, afin de cibler la relation incontestable entre les violences conjugales et la violence impliquant des armes à feu. »

Sous le Gouverneur Cuomo, New York a adopté les lois sur le contrôle des armes les plus strictes du pays. Cependant, New York ne dispose pas d'un nombre suffisant de lois qui rendent automatiquement obligatoire le retrait de tous les types d'armes à feu

des mains d'individus impliqués dans des violences conjugales, une question qui est étroitement liée à la violence armée et aux décès dus à cette violence armée. Dans neuf des 10 fusillades de masse les plus meurtrières de l'histoire des États-Unis, parmi lesquelles Las Vegas et Sutherland Springs, le tireur possédait des antécédents de violences commises envers des femmes, de menaces de violence envers des femmes ou de harcèlement ou d'attaques méprisantes à l'encontre de femmes. En outre, lorsqu'un partenaire violent a l'autorisation de posséder une arme à feu, le risque que l'autre partenaire soit tué est multiplié par cinq. En 2016, les armes à feu étaient impliquées dans 25 homicides conjugaux à New York.

La proposition s'appuie sur la législation présentée antérieurement par la membre de l'Assemblée Amy Paulin, la sénatrice Diane Savino et d'autres membres du corps législatif.

Toutes les condamnations pour violence domestique entraînent la perte des armes à feu

La loi de New York interdit aux individus condamnés pour un crime ou des délits « graves » de posséder des armes à feu. Cependant, certains délits mineurs de violence conjugale, tels que les délits de coups et blessures ou la strangulation, ne sont pas concernés. Afin de s'assurer que tous les coupables de violence domestique soient assujettis aux mêmes normes, le Gouverneur Cuomo proposera des mesures législatives pour inclure tous les délits mineurs de violence conjugale sur la liste des délits prohibés.

Les fusils et carabines doivent également être remis aux forces de l'ordre

Actuellement, l'État de New York exige la remise des armes de poing pour soit (1) une ordonnance de protection délivrée par un juge, soit (2) la suspension/révocation d'une licence de possession d'arme à feu en raison d'une condamnation pour crime ou délit « grave » ou d'une incapacité pour raisons liées à la santé mentale attestée par un professionnel de santé. Toutefois, cette remise ne s'applique pas toujours aux armes d'épaule, telles que les fusils de chasse et les carabines. Afin de remédier à cette faille, le Gouverneur Cuomo proposera des mesures législatives visant à appliquer les mêmes procédures de remise pour les armes d'épaule.

Pour une ordonnance de protection, les juges doivent ordonner au prévenu de remettre tout type d'arme à feu

Actuellement, mes juges délivrent des ordonnances de protection dans les affaires de violence conjugale après l'arrestation d'un individu, mais avant sa condamnation. Ces ordres entraînent la suspension des licences de possession d'armes à feu. Cependant, ces ordres sont émis à la discrétion des juges et peuvent ne pas l'être dans toutes les affaires de violence conjugale. Afin de garantir la cohérence, l'État propose une loi obligeant les juges à ordonner la remise de toutes les armes à feu, armes de poing et armes d'épaule, et à suspendre toute licence d'arme à feu jusqu'à la résolution de l'affaire.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418